



Le Canard Fertois



Bulletin Municipal de la Ferté-Imbault - Numéro 167 - Automne 2020

Chère Fertoise, Cher Fertois,

Vous avez choisi de me renouveler votre confiance ainsi que de l'accorder à ma nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux élus. Je vous en remercie.

Malgré la COVID-19, vous n'avez pas hésité à vous déplacer jusqu'aux urnes. Plus de 65.5 % des électeurs ont ainsi voté.

COVID-19 ! Maître mot de cette année 2020 dont nous nous saurions, tous, volontiers passés...

Virus dangereux pour la santé, nous imposant un confinement de deux mois au printemps dernier et un autre actuellement, a minima pour un mois, engendrant un mode de vie transformé par des exigences sanitaires, une inquiétude de l'avenir grandissante face à une économie nationale et internationale en berne, un virus qui, même à notre niveau communal, déstabilise nos habitudes et notre qualité de vie.

Ainsi, sur le plan local, il a fallu et il nous faut encore nous adapter et réagir face à l'urgence. En mars dernier, la municipalité s'est retrouvée face à des dépenses imprévues, nous obligeant à faire des choix drastiques dans le budget communal. Nous avons dû prendre des décisions à contre coeur, que certains d'entre vous ont pu juger impopulaires, comme l'annulation de manifestations organisées par la commune. Cela a pu vous sembler, à toutes et à tous, arbitraire mais il était de la responsabilité de la commune de respecter les mesures gouvernementales afin d'éviter la propagation du virus et ainsi protéger nos seniors. Ne pas le faire, aurait pu aussi nous être reproché !

Il est donc fortement compréhensible que des manifestations aient été supprimées d'autant plus qu'il est très compliqué de prévoir un événement qui engendre des dépenses non négligeables pour ensuite être contraint de tout annuler !

Mais, quoi qu'il en soit, ce qui était autorisé hier sous conditions sanitaires strictes ne l'est plus aujourd'hui face à l'évolution de la crise sanitaire. Les dernières directives imposées à nous tous, ne nous laissent plus le choix.

Les associations qui sont indépendantes et par conséquent libres dans leur décision n'ont pas

d'autre solution aussi que d'annuler leurs manifestations.

Malgré ces restrictions de vie, nous avons le plaisir de vivre dans un petit village Solognot où tous les commerces sont en activité. Nous n'avons jamais autant constaté leur utilité et notre chance de les avoir que, maintenant, pendant ces périodes de confinement. A ce titre, je les remercie publiquement.

Je regrette, cependant, que certains d'entre eux ne puissent poursuivre leurs activités au cours de ce nouveau confinement, les mettant dans une situation professionnelle tendue.

Je remercie également les couturières Mesdames Marie-France Cadio, Fanny Guémon, Valéria Lesiourd, Vénuzia Resina et Magali Sellier qui ont oeuvré, pendant cette première période de confinement, à la confection des masques Fertois que nous vous avons distribués et financés. Ils répondent aux normes AFNOR avec un tissu validé par la Direction générale des Armées. L'obtention des élastiques et du tissu adéquat n'a d'ailleurs pas été une mince affaire ! L'obstination de Pascale Wallet des Ateliers Marie-Pauline à Nouan-Le-Fuzelier, qui a supervisé cette opération tout en confectionnant des masques, a permis le succès de cette conception.

Je la remercie donc particulièrement ainsi que toutes celles qui ont permis la réalisation des masques dans un délai très court, pour la sortie du confinement, le 11 mai dernier.

J'adresse mes remerciements aussi à Monsieur et Madame Poitevin, respectivement Président et Secrétaire de l'association Ensemble et Solidaire - UNRPA. En duo, ils ont donné de leur temps en se proposant de faire les courses des personnes les plus à risques pendant cette période difficile. Ils renouvellent l'opération pendant ce deuxième confinement. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin par l'intermédiaire de la Mairie au 02 54 96 22 13.

Enfin, je remercie nos agents communaux qui ont continué, à l'inverse d'autres communes, à travailler pour le bien être de la population.

Suite page 2

Aussi, pendant cette première période de confinement, suite au départ en retraite de M. et Mme Bausier, nous avons racheté le matériel de la boulangerie.

Madame et Monsieur Dabout ont accepté au pied levé de faire un dépôt de pain. Nous allons maintenant réaliser de très nombreux travaux qui vont nous demander beaucoup de temps et d'argent, la boulangerie et le fournil étant très vétustes. Madame et Monsieur Dabout continueront pendant ces travaux à vous procurer du pain et des pâtisseries.

Par ailleurs, en cette période de reconfinement, la médiathèque reste ouverte sur appel téléphonique à la Mairie. Le principe repose sur la réservation de livres. Ils vous seront ensuite livrés à votre domicile dans le respect d'un protocole sanitaire stricte. Pour une livraison le jeudi, il vous faudra appeler le lundi au plus tard.

Depuis la rentrée, sachez qu'une nouvelle activité est arrivée à la Ferté-Imbault, le KRAV MAGA. Le Krav Maga est un moyen pour apprendre à se défendre seul. Vous pouvez découvrir cette activité le mercredi soir, au gymnase, une fois le confinement levé.

Pour finir, dans l'objectif de réduire nos déchets, nous permettons à chaque Fertois(e) de bénéficier de 4 euros pour l'acquisition de poules de réforme auprès de l'association « Poules pour tous de Châtres sur Cher ».

En ces temps difficiles et perturbés, prenez soin de vous. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé et, la fin d'année arrivant à grand pas, de très belles fêtes malgré une année 2020 particulière.

N'hésitez pas non plus à contacter les services de la commune en cas de nécessité.

Bien cordialement *J. Gassel*

La fibre arrive

En janvier 2018, la filiale de TDF, Val de Loire Fibre, s'est vu confier par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique une délégation de service public d'une durée de 25 ans.



Elle porte sur la conception, l'établissement et l'exploitation d'un réseau d'initiative Publique en fibre optique, en zone rurale dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher.

Ce nouveau réseau, à usage grand public et professionnel, desservira, d'ici à fin 2022, 320000 prises réparties sur 513 communes.

Ce projet d'aménagement numérique du territoire va ainsi permettre de contribuer au développement économique et à l'attractivité globale des départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Afin d'assurer le déploiement des travaux de la fibre optique sur notre commune, une parcelle de terrain communale a été vendue aux Pellois pour y implanter un nœud de raccordement optique.

Deux armoires de raccordement viendront compléter le réseau. Elles seront implantées en bordure du Square Bernard Rohmer ainsi qu'au carrefour de la rue de Balletant et de la rue des Ponts.

Le réseau de fibre optique passera sur les voies publiques en lieu et place du réseau téléphonique.

Le raccordement privé sera à la charge de l'abonné auprès de l'opérateur de son choix.

En parallèle, il est indispensable de procéder à un nouveau plan d'adressage sur l'ensemble du périmètre communal. L'habitat dispersé et isolé, appelé plus communément « lieu dit », sera aussi concerné par cette formalité.

Pour ce faire, nous avons signé un contrat avec la Poste.

Une commission a été créée. Mme Pierrette Dupré et Messieurs Gérard Gatesoupe, Jacky Guépin et Philippe Bourderiou en sont les membres actifs.

Nous travaillons et collaborons avec la Poste, à ce sujet, déjà depuis un an. Le résultat de ce travail collectif sera validé ensuite par le Service national de l'Adresse (SNA).

Pour toute information, vous pouvez vous adresser à la Mairie ou vous connecter sur le site www.valdeloirefibre.fr



Le Canard Fertois

Bulletin Municipal de la Ferté-Imbault
N° 167

Chef de projet : Isabelle Gassel

Responsable, rédacteur, coordinateur : Stéphanie Viale

Photo : Raphaël Perrin

Dépôt légal NOVEMBRE 2020

Mairie de La Ferté-Imbault - Tél. : 02 54 96 22 13

Maquette : Katia Foltier - Tél. : 06 09 79 79 19

Impression : Accès Graphique - Romorantin - Tél. : 02 54 95 73 21

Petit geste vert !



Le Conseil municipal de la Ferté-Imbault a voté une participation financière pour l'acquisition de poules de réforme à l'association « Poules pour tous » à Châtre sur Cher afin de réduire les déchets, soit 4 euros offerts pour chaque poule achetée !

Recensement militaire ou citoyen

Jeunes gens, dès vos 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Présentez-vous en Mairie, muni des pièces suivantes :

- 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille des parents ou extrait d'acte de naissance

Il vous sera délivré ensuite une attestation de recensement militaire. Elle servira à vous inscrire à des examens, des concours ou encore au permis de conduire.



Flash info

Suite à plusieurs appels d'administrés, nous vous informons que les agents du SMICTOM de Sologne ne présentent pas de calendrier à la vente en porte à porte.

Les personnes qui se présentent en tant que "collecte des encombrants" ne font pas partie des services du SMICTOM.

Associations

BATTERIE FANFARE

Notre association a annulé toutes ses manifestations jusqu'à fin 2020.

Depuis le mardi 15 septembre, nous avons cependant repris les répétitions à la salle de musique.

Nous sommes à la recherche de musiciens ou élèves. Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez nous contacter au numéro suivant : 02 54 96 35 88

Le Président, Martial Duvallet

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'APE est représentée par les parents dont les enfants sont scolarisés sur le RPI SSD / LFI de la maternelle au CM2 et a pour but de :

- financer tout ou partie les projets pédagogiques des enseignants et les sorties scolaires,

- participer lors des différentes manifestations organisées par les écoles.

Afin de récolter les fonds nécessaires au soutien apporté aux enseignants, nous organisons plusieurs manifestations chaque année :

- Un loto, le dimanche 6 décembre 2020 (sous réserve)

- Une kermesse, le samedi 26 juin 2021

Nous organisons une vente de sapins de Noël en fin d'année et une vente de muguet au 1er mai.

Les bénéfices sont intégralement redistribués aux écoles alors nous comptons sur le soutien d'un maximum de personnes pour participer à nos manifestations !

Patricia Maligne -Présidente
patricia.maligne@sfr.fr

06 23 10 05 93

Délégations et commissions des élus de la Ferté-Imbault



Gérard GATESOUBE
1er adjoint



ISABELLE GASSELIN
Maire de La Ferté-Imbault



Stéphanie VIALE
2^{ème} adjoint

DELEGATION
SECURITE PATRIMOINE – URBANISME
INFRASTRUCTURE ROUTIERE
CIMETIERE TRAVAUX - BÂTIMENTS
ESPACES VERTS – ENVIRONNEMENT
GESTION DU PERSONNEL TECHNIQUE
(chargé des espaces verts et bâtiments)
VIE ASSOCIATIVE SPORTS - JEUNESSE
Jacky GUÉPIN
Conseiller délégué
de Gérard GATESOUBE
DÉLÉGATION PERMANENTE DE FONCTION
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
FLEURISSEMENT - ÉTANG COMMUNAL
JARDIN PÉDAGOGIQUE - CHEMINS
COMMUNAUX
VOIRIE – RÉSEAUX DIVERS

Pierrette DUPRE
3^{ème} adjointe

DELEGATION
AFFAIRES SOCIALES
SANTÉ – SÉNIORS
PERSONNES ISOLÉES
AFFAIRES SCOLAIRES
RESTAURATION SCOLAIRE
SOLIDARITÉ



DELEGATION
FINANCES – BUDGET
GESTION DU PERSONNEL
ADMINISTRATIF
TECHNIQUE
(cantine scolaire ménage)
COMMUNICATION
AFFAIRES JURIDIQUES

Maria-Victoria DUGAND
4^{ème} adjointe

DELEGATION
JUMELAGE - FÊTES & CÉRÉMONIE DÉCORATIONS –
EMBELLISSEMENT COMMUNE - COMMERCE & ARTISANAT



Jacky
GUEPIN



Anaïs
FERNANDEZ



Armel
CHAUVEAU



Philippe
SCHINDLER



Micheline
LAHOUCINE

**Vos
Conseillers
Municipaux**



Mamadou
BALDE



Béatrice
LANGEVIN



Pierre
SABROU



Vénuzia
RESINA



Damien
NASLIS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vice-présidente : Anaïs FERNANDES

MEMBRES TITULAIRES
Mamadou BALDÉ
Armel CHAUVEAU - Micheline LAHOUCINE

MEMBRES DU CCAS
Jean LEMAIRE - Cécile RENAUX
Marie-Ange TULON - Jacqueline VERRIER

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE DE LOIR-ET-CHER

DÉLÉGUÉ TITULAIRE - Gérard GATESOUBE
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT - Jacky GUÉPIN

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

DÉLÉGUÉS TITULAIRES
Pierrette DUPRÉ – Gérard GATESOUBE
DÉLÉGUÉES SUPPLÉANTES
Vénuzia RESINA – Anaïs FERNANDES

CORRESPONDANTS DEFENSE
Gérard GATESOUBE – Marie DUGAND

DELEGUÉ LOCAL DU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE CNAS – COLLEGE DES ELUS

REPRESENTANTE DU CNAS
Anaïs FERNANDES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDITION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT SSD/LFI (SIAEPA)

DÉLÉGUÉS TITULAIRES
Isabelle GASSELIN - Jacky GUEPIN
Gérard GATESOUBE
DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT
Armel CHAUVEAU

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Présidente de Droit : I.GASSELIN
Représentant désigné : J.GUEPIN

MEMBRES TITULAIRES
Stéphanie VIALE – Jacky GUEPIN
Vénuzia RESINA – Gérard GATESOUBE
MEMBRES SUPPLÉANTS
Marie DUGAND Armel CHAUVEAU
Béatrice LANGEVIN - Micheline LAHOUCINE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE (SIVOS LFI/SSD) LA FERTE-IMBAULT-SELLES-ST-DENIS

DÉLÉGUÉS TITULAIRES
Isabelle GASSELIN – Pierrette DUPRE - Damien NASLIS
DÉLÉGUÉES SUPPLÉANTES
Anaïs FERNANDES – Béatrice LANGEVIN
Vénuzia RESINA

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS

COMMISSAIRES TITULAIRES
Mamadou BALDE - Armel CHAUVEAU
Didier COURCELLES (propriétaire)
Pierrette DUPRE - Anaïs FERNANDES
Gérard GATESOUBE - Jacky GUEPIN
Damien NASLIS – Martine VAILLY
Dominique NORGUET (Prop. Res.Secondaire)
Pierre SABROU - Marie-Ange TULON -
COMMISSAIRES SUPPLÉANTS
Jean-Claude DREUX - Josiane DURAND
Marie DUGAND – André GUYOT
Didier JUSSEMAND – Micheline LAHOUCINE
Béatrice LANGEVIN – Jean LEMAIRE
Bruno PAPOT – Philippe SCHINDLER
Gérald VERRIER – Stéphanie VIALE

COMITE DE JUMELAGE
Présidente d'Honneur : I.GASSELIN
Anaïs FERNANDES – Mamadou BALDE
Maria-Victoria DUGAND



Flash info

Des coupes de bois sur les terrains communaux vous sont proposées ! Les bulletins d'inscriptions ainsi que le règlement sont à retirer en mairie à partir du 1^{er} décembre 2020.

Concours de décorations de Noël

Il vous est proposé un concours de décorations de Noël, décorations de jour et de nuit de votre maison et extérieurs.

Le concours sera ouvert jusqu'au 18 décembre prochain.

Un jury passera dans les rues pour déterminer la plus belle décoration et à l'issue un prix sera décerné. Nul besoin de s'inscrire en mairie ! Libre participation !



Déjections canines

Dans un souci de salubrité publique, de nouvelles poubelles ont été mises en place aux abords de certains bâtiments publics (maison des associations, salle des fêtes, square Bernard Rohmer, gare, centre bourg) ainsi qu'auprès de chaque cidex postal.

Ceci permettra aux propriétaires d'animaux de compagnie, munis au préalable d'un petit sac ou de papier lors de leur promenade quotidienne, de déposer les déjections, participant ainsi au respect de l'environnement.

Association

SAPHIR PÔLE

COURS DE PÔLE DANCE



Nous avons le plaisir de vous accueillir le vendredi de 17H30 à 22H00 au gymnase de La Ferté-Imbault.

L'adhésion est de 290 euros (possibilité de paiements fractionnés) avec deux essais gratuits avant inscription. 10 euros de réduction pour les Fertois(es).

N'hésitez pas à nous rejoindre!

Contact : Mélinda au 06 42 78 58 89
ou Vénuzia au 06 76 98 98 64



TENNIS VAL DE SAULDRE

Cette année, nous avons le plaisir de comptabiliser une augmentation de 35% des effectifs jeunes.

Les cours se déroulent le vendredi soir et sont encadrés par un entraîneur titulaire d'un brevet d'Etat.

Le club prévoit d'organiser un tournoi, si cela est rendu possible, au mois de Juin sur une période de 15 jours.

Nous espérons aussi être en mesure de mettre en place des animations durant l'année pour animer la vie du club.

Il est toujours possible de prendre une licence ou une carte loisirs au sein du club.

Pour cela, vous pouvez nous contacter aux numéros suivants :

Valentin Chauvin : 07 60 46 12 66

Jean-Claude Trouvé : 07 86 92 00 03



Depuis maintenant plus d'un an, l'étang communal questionne nombre d'administrés Fertois et des alentours.

Tous, nous n'avons pu qu'être les témoins interrogatifs d'un plan d'eau qui a dû être vidé. Ce n'est pas, nous le rappelons, une décision communale. Elle nous a été imposée par la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Petit rappel historique : Le plan d'eau principal et le barrage du Méant ont été autorisés le 18 février 1975 pour une durée de 30 ans, soit jusqu'à la date du 18 février 2005, pour un usage piscicole. Le barrage autorisé, haut de 67 cm, permettait l'alimentation du plan d'eau communal d'une surface de 22255 m², avant travaux. Or, le barrage, de par sa fonction, est considéré comme faisant obstacle à la continuité écologique. Le plan d'eau situé sur la parcelle AE295 appartenant à la commune et le barrage n'ont alors plus d'existence légale.

La commune a dû élaborer un dossier au titre de la loi sur l'eau pour régulariser l'existence de l'étang. La réglementation impose à la commune la mise en place d'une nouvelle source d'alimentation en eau.

Un cabinet d'étude a été missionné pour la réalisation d'une étude hydraulique et l'élaboration du dossier « loi sur l'eau » avec l'option de prise d'eau en cours d'eau, exigée et validée par la police de l'eau

représentée par la DDT. Cette étude a représenté un coût de 4475€ HT pour la commune. Une convention amiable de droit de pêche et de gestion piscicole du plan d'eau a été signée entre la Commune et la Fédération de Pêche et de Protection du milieu aquatique du Loir-et-Cher. Cette collaboration permet la prise en charge du coût de l'étude à hauteur de 75% grâce à l'obtention d'une subvention.

Dès l'automne 2019, la commune finance les premiers travaux de terrassement qui redessinent le plan d'eau par un curage partiel, restaurent les berges et la digue dégradées par la crue de 2016. La vanne d'alimentation par le cours d'eau a été supprimée et l'excédent de sédiments ne pouvant être évacué, sans la mise en œuvre d'un plan d'épandage contraignant, trois îlots ont donc été créés au centre de l'ouvrage.

Comme l'impose la mise aux normes, une bonde de type solognote en bois, équipée d'un moine a été mise en place, un déversoir de crue centennale a été





réalisé sur la digue entre le plan d'eau et le cours d'eau ainsi qu'un ponton.

Afin de conserver l'attrait touristique et l'offre de loisirs sur la commune, une solution d'alimentation pérenne a été recherchée et s'est orientée vers la recherche d'alimentation de l'étang en eau sur trois axes :

- Alimentation par les eaux pluviales ruisselant du fossé situé au nord de l'ouvrage.
- Alimentation par une prise d'eau gravitaire et un pompage direct dans le cours d'eau.
- Alimentation par les eaux souterraines à l'aide d'un forage.

La solution imposée par la DDT d'alimenter l'étang par les eaux pluviales a été retenue. Elle permet ainsi une première phase test afin de confirmer ou non la capacité du bassin versant à alimenter l'ouvrage. Pour alimenter l'étang, la présence d'un fossé au nord de l'ouvrage a été constatée. Celui-ci a été raccordé à l'étang mais jugé insuffisant pour permettre d'être l'unique source d'alimentation de l'étang. Afin de pallier au manque d'eau, un second fossé en amont du camping, dévié vers la route depuis plusieurs années, a été raccordé et remis en fonction. Pour réduire les coûts de travaux, l'ancienne canalisation existante a été conservée.

Ces travaux terminés, le remplissage du plan d'eau a débuté mais les pluies du printemps, insuffisantes, n'ont fourni, qu'à peine, la moitié du volume maximum du plan d'eau.

La sécheresse que nous subissons actuellement dans la région Centre a considérablement fait baisser le niveau d'eau de l'ensemble des étangs de Sologne, le nôtre n'étant pas épargné par les contraintes de « Dame » nature, particulièrement cet été, encore !

Dans l'attente, nous l'espérons, d'une saison hivernale pluvieuse favorable au remplissage naturel du plan d'eau, les travaux d'alimentation directe par le cours d'eau ou par forage souterrain sont à l'étude pour assurer une remise en eau maximum souhaitée pour le printemps 2021.

La commune met tout en œuvre afin que ce site touristique retrouve au plus vite son charme d'antan malgré le coût conséquent des travaux de remise aux normes qui, pour l'année 2019, ont engendré une charge financière de 22900€ HT, pour l'année 2020, de 10900€ HT.

La commune projette également la sécurisation des passerelles du Méant par la pose de rambardes et la protection de ses fondations par végétalisation. L'enrochement autour des deux sorties des tuyaux d'alimentation du plan d'eau a été finalisé ainsi qu'un ponton installé.



Jardin pédagogique

L'équipe municipale poursuit le projet d'aménagement et de valorisation du site communal de l'ancienne pépinière, situé aux Pellois, derrière le gymnase.



L'ensemble du site, d'une surface d'environ 2 hectares se trouve à proximité de la Sauldre et pourra compter parmi les sites naturels valorisant le patrimoine naturel local déjà existant sur la commune comme le Terre des Canaux, les chemins communaux et plus largement la Vallée de la Sauldre.

Il a pour objectif de devenir un lieu d'accueil et d'échanges propice à la promenade et à la découverte. Il a pour vocation de valoriser la biodiversité et permettre ainsi à la population de découvrir ou mieux connaître les différents milieux solognots et ses espèces végétales représentatives des différents milieux locaux : landes sèches, chênaie, saulaie marécageuse, lisière acide, friche, strates arbustives et herbacées, milieu forestier, bords de rivière.

Cet espace servira également de support scolaire. Les élèves pourront ainsi être sensibilisés à l'importance de protéger notre environnement et de le faire perdurer pour les générations à venir. C'est la raison pour laquelle ce projet communal porte le nom de « jardin pédagogique ».

Cet ambitieux projet est né d'une rencontre et d'un échange entre notre commune et la commune D'Ajoupa Bouillon avec qui, pour rappel, une charte de jumelage a été signée l'année dernière. En effet, un ouvrage semblable existe déjà en Martinique.

Pour mener à bien ce projet, il a fallu tout d'abord établir un diagnostic et inventaire préalables de la faune, de la flore et des milieux naturels. Par la suite, des travaux de broyage et de réouverture des milieux ont été entrepris. Des plans ont été réfléchis et posés sur papier.

Ainsi, au départ du gymnase, un sentier de découverte nature d'environ 900 mètres, aménagé pour les personnes à mobilité réduite (PMR), serpentera à travers le jardin, valorisant le caractère naturel de la Sologne. Des panneaux et tablettes pédagogiques ainsi que des aménagements articulés autour de différents thèmes informeront le public sur la flore et la faune forestière locale.

Des aménagements architecturaux seront disposés sur le site. Une tonnelle en bois, une ruche pédagogique, un ponton en bord de rivière ainsi que des différentes sculptures en bois sont prévus.





Les aménagements paysagers seront réalisés après étude et choix des différents partenaires professionnels.

Association

CULTURE, LOISIRS ET TOURISME

L'association Culture Loisirs Tourisme LFI propose dans le respect des consignes sanitaires et sous réserve de l'évolution de la crise :

- Balades : 2 lundis par mois , point de ralliement à 13 h 30 au local

Ateliers loisirs créatifs : le jeudi à 14 h au local

- Ateliers langues : anglais et espagnol au local
le jeudi à 16 h : anglais niveau 1

le jeudi à 17 h : espagnol et anglais niveau 3

le vendredi à 14 h : anglais niveau 2

- Sophrologie : 2 mercredis par mois à 17 h45 à la MDA

- Atelier couture : 1 samedi par mois à 14h 30 au local

- Ciné Sologne : 1 lundi par mois, d'octobre à mai si les conditions sanitaires le permettent.

Notre local est situé à la Maison Blanche, à droite de la bibliothèque. Le planning de nos activités y est affiché chaque mois.

La cotisation annuelle est de 20 €

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au numéro suivant : 02 54 96 24 03.

La présidente, Colette Simonneau

Écuries des Noues

REMISE DE 10%
sur l'enseignement
pour les habitants de La Ferté-Imbault.

Pour de plus amples renseignements,
vous pouvez nous contacter
à l'adresse suivante :

Écuries des noues - Les Trechis
41320 Langon

melanie.covex@gmail.com

Tel :06 81 95 91 37

Mélanie Covex



Flash info

**Fiche d'inscription
pour personnes vulnérables,
personnes âgées
confrontés à des
événements exceptionnels.**

Nous vivons actuellement une période sanitaire difficile. Afin de réagir au mieux auprès des personnes âgées ou vulnérables en difficulté, la mairie souhaite mettre à jour son registre.

Vous trouverez donc, joint à ce bulletin communal, une fiche de renseignements qu'il vous appartient de compléter ou non.

Cette fiche est destinée à mettre en relation les services publics avec les personnes les plus vulnérables en cas d'événement exceptionnel. Elle est à remettre au secrétariat si vous souhaitez vous inscrire.

Maisons « Ages et vie », nouveau concept de vie pour nos seniors à La Ferté !



Né en 2008 dans le Doubs, « Ages et Vies » développe aujourd'hui, partout en France, une réponse originale aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie : des domiciles partagés pour les personnes âgées dépendantes.

Le principe fondamental du dispositif « Ages et Vie » est l'ouverture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible.

C'est un nouveau domicile conçu pour 8 à 9 personnes âgées seulement, possibilité d'un couple, qui

peuvent bénéficier de la présence d'auxiliaires de vie 24 heures sur 24.

Dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer chez elles, peuvent rester dans leur commune et donc profiter d'un accompagnement personnalisé : aide au lever, au coucher, toilette, ménage, linge, animation, et repas.

Sur la commune de La Ferté-imbault, ce sont deux maisons qui sont en cours de construction et que vous pouvez découvrir à la sortie de notre village, direction Romorantin, dans le quartier des Pellois, aux abords du marais. Chacune d'elle est composée de 8 chambres de 30 m² carrés environ, disposant d'une salle d'eau et d'un wc individuel. Trois auxiliaires de vie seront dépêchées par maison.

La fin des travaux est prévue en février prochain et l'ouverture pour avril 2021.

La réunion publique tenue par l'équipe « d'âge et vie » et prévue initialement le 6 novembre prochain à La Salle Madeleine Sologne a été annulée en raison du confinement.



Pour info...

La municipalité a décidé de laisser les aires de jeux publiques
accessibles aux plus jeunes ouvertes.

Covid... soutenons nos commerces !

Le Rendez vous des pêcheurs vous propose du lundi au vendredi des repas à emporter au prix de 11 euros : Entrée, plat, fromage, dessert

Le samedi, repas à thème

Les commandes sont à passer la veille pour le lendemain ou le matin même, avant 9h30 au numéro de téléphone suivant : 09 63 52 58 64.

Retrait des commandes établi selon un protocole sanitaire stricte.

Possibilité de livraison à domicile pour les personnes qui ne peuvent se déplacer, dans un rayon de 5 kms.

Coiffure Sonia et le salon d'Amandine

vous proposent, grâce au transfert de leur ligne téléphonique, shampoing, soin, carte cadeaux... N'hésitez pas à les contacter.



Santé



Le concept de la télémédecine se développe sur notre commune.

Son principe est la mise en relation à distance de patients et de professionnels médicaux grâce aux technologies de l'information et de la communication.

La télémédecine n'a pas pour objectif de remplacer les actes médicaux en présentiel mais elle leur est complémentaire. Elle ne se substitue pas aux pratiques médicales plus habituelles mais constitue une réponse aux défis auxquels est confrontée l'offre de soins aujourd'hui. Elle repose sur un projet médical répondant à des priorités et aux besoins de la population d'un territoire et des professionnels de santé.

Ensemble et solidaires - UNRPA -

En raison de la Covid 19, **les rassemblements à La Maison des Associations**, tous les mardis de 14h00 à 18h00 sont suspendus jusqu'à nouvel ordre afin de protéger nos aînés.

Dès que la situation sanitaire le permettra, nous reprendrons nos activités de jeux de belote, jeux de société, d'ateliers créatifs autour d'un goûter.

Nos manifestations sont également annulées suite au décret n°2020-1035 du 13 août 2020 où il est stipulé que tous bals et soirées dansantes avec repas sont strictement interdits. Cependant, suite au reconfinement, le bureau se tient à votre écoute.

Une permanence est à votre disposition le jeudi de 14h00 à 16h00, au 37 rue nationale, pour échanger.

A très bientôt et prenez soin de vous
Le président,
M. Poitevin

C'est en ce sens qu'elle s'intègre au sein d'un parcours de soins et c'est également dans ce sens que la commune a souhaité investir dans ce nouveau concept.

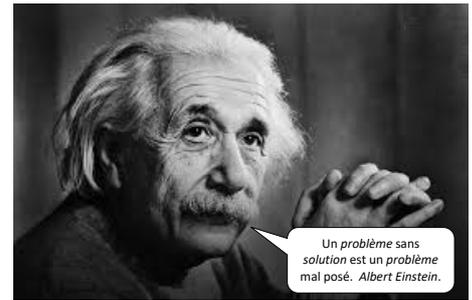
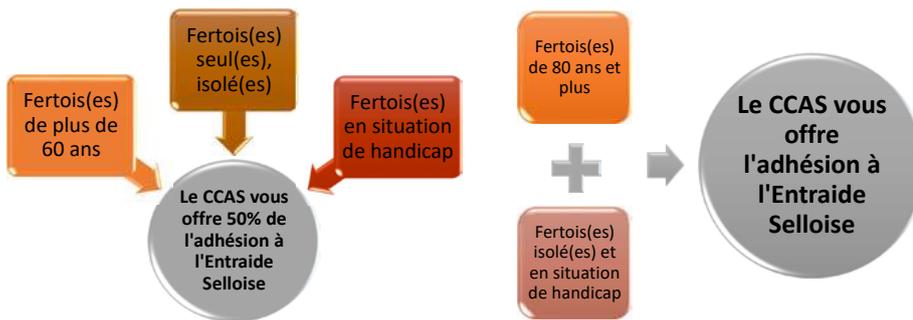
Ainsi, une offre de soins adaptée selon vos besoins et votre choix se présente à vous : votre médecin généraliste habituel, pour notre commune, le Docteur Pelau, joignable au 0254962005 et qui assure des consultations en présentiel, en son cabinet médical ou à domicile, et maintenant la télémédecine qui apporte une offre complémentaire, en cas, notamment, de rendez vous trop tardifs ou d'impossibilité de se déplacer. Vous pouvez ainsi contacter le 0238927098.

Tous les mardis et jeudis après midi, les infirmières, peuvent vous recevoir ou se déplacer jusqu'à votre domicile. Une consultation de télémédecine se déroule en leur présence. Un médecin en ligne dirige la consultation secondée par une infirmière qui vous ausculte selon les directives du médecin.

Les soins prescrits à la suite de la téléconsultation sont pris en charge dans les conditions habituelles. Les modalités de remboursement sont les mêmes que pour une consultations classique.

Le CCAS vous informe

Entraide Selloise, à compter du 1^{er} janvier 2021



Quelques soient vos difficultés, vos interrogations, vos besoins... Nous pouvons certainement vous conseiller et vous orienter. Des réunions d'information peuvent être organisées. Pour cela, nous avons besoin de connaître vos attentes. Le CCAS peut aussi être un espace de parole. Nous voulons d'un Centre Communal actif mais avec les Fertois(es) acteurs de cette démarche. Si par exemple, vous, ou un de vos proches, êtes en perte d'autonomie, n'hésitez pas à nous solliciter.

Des solutions existent. Pour plus d'informations, contactez la Mairie de la Ferté-Imbault.

Foire Aux Questions :

1- Que faire si j'ai déjà réglé mon adhésion pour 2020 ?

Pas d'inquiétude, on a pensé à tout ! Surveillez simplement votre boîte aux lettres...

2- Et si je ne reçois rien ?

Contactez la Mairie pour laisser vos coordonnées ou appelez directement l'Entraide Selloise. Un oubli s'est peut-être glissé.

3- Je préfère faire don à cette association de la différence, est-ce possible ?

Biensûr ! Retournez le chèque de remboursement à l'Entraide Selloise en précisant que vous leur faites don de la somme.

Vous recevrez un justificatif car cette donation sera déductible de vos impôts.

Si vous avez d'autres questions, nous restons à votre disposition pour y répondre.

Repas CCAS

Le prix du repas mensuel, qui n'a pas augmenté depuis plusieurs années, évoluera au 1^{er} janvier 2021 : il sera de 11 euros pour les habitants de La Ferté-Imbault, de 15 euros pour les convives venant de l'extérieur.

Il ne sera autorisé qu'un seul invité au repas mensuel, aucun invité pour le repas de Noël. Ce repas de Noël, sous réserve d'autorisation sanitaire, sera au tarif de 10 euros encore cette année.

Présence verte

Depuis 2014, la commune participe financièrement à la mise en place de la téléassistance proposée par « Présence verte » auprès des personnes âgées ou handicapées. Le CCAS apporte son aide au montage du dossier administratif permettant ainsi une réduction du forfait d'installation de 20 euros. Le CCAS prend aussi à sa charge 10 euros par abonnement, valable également pour l'adhésion à tout autre organisme présentant les mêmes prestations.

Resto du Cœur

La campagne hiver 2020/2021 débutera le jeudi 26 Novembre au même endroit à 9h00 tous les jeudis jusqu'à mi mars. Un colis d'urgence pourra être délivré.

Pour les personnes déjà inscrites en été, un document de ressources d'octobre suffit.

Il sera à déposer au camion.

Pour les nouvelles familles désirant s'inscrire, les documents demandés sont :

Copie

Pièce identité

Livret famille (si enfants)

Documents de ressources

Quittance de loyer ou bail pour les locataires

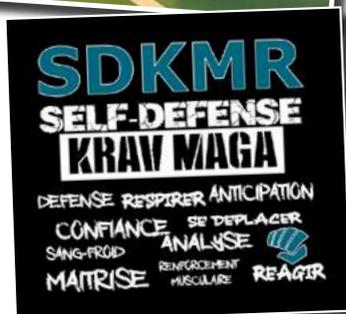
Echéancier de prêt pour les propriétaires si accession à la propriété

Dettes et retard de paiement (si il y a lieu)

Dossier Banque de France (si il y a lieu)

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser directement au responsable de centre, Madame Martine Rousseau au 06 30 75 79 03.

*Nouveau
sur La Ferté !*



Krav-maga

Bruno et Maurice instructeurs FFKDA du club de Self Défense krav-maga SDKMR Romorantin animent depuis le mercredi 16 septembre de 18h30 à 20h30, au gymnase de la Ferté-Imbault, un cours de krav-maga.

L'enseignement proposé est basé sur une méthode facilement assimilable ayant pour principal objectif d'apprendre à se protéger et défendre ses proches, de manière efficace dans le respect de la légitime défense. Nous travaillons 3 axes: l'utilisation des armes naturelles de notre corps, le renforcement musculaire et les techniques de frappe.

Les entraînements sont ouverts aux personnes à partir de 16 ans

Les exercices pédagogiques sont issus de situations réalistes et aident à dépasser le stade de la sidération qui est engendré par la violence d'une agression.

Vous apprendrez à prendre confiance en vous, à réagir de manière adaptée afin de reprendre l'initiative sur une agression pour éviter le combat ou riposter.

Les cours sont dispensés par séquences de 20 minutes adaptés aux différents niveaux et comportent 2 séquences spécifiques :

- Une approche Self défense consistant à l'apprentissage à se protéger d'une attaque et au contrôle de son adversaire, un travail important sur la maîtrise du corps et de la respiration, afin de connaître ses capacités et ses limites.

L'objectif est de parvenir à la gestion d'une situation de stress, à l'aide de connaissance et d'exercices en biomécanique, pour l'optimisation de l'utilisation juste du mouvement, de la respiration, la gestion des émotions et des déplacements...

- Une approche combat consistant à créer des automatismes

d'enchaînements de frappes efficaces et puissantes en pieds / poing sur des parties sensibles du corps, mais aussi la pratique du sparring avec utilisation des protections ainsi que des exercices de musculation, du cardio et de gainage.

Les instructeurs et les membres du club participent régulièrement à des stages de perfectionnement, dirigés par les experts des différentes disciplines et fédérations.

Vous êtes attendus en tenue de sport et masque obligatoire, prévoir gants et bouteille d'eau.

Deux cours de découverte sont gratuits avant de vous engager.

Pour une adhésion, il faudra fournir :

- Un certificat médical de moins de 3 mois (aptitude à pratiquer un art martial).

- Le règlement de la cotisation annuelle d'un montant de 170€. Elle comprend la licence à la FFKDA, un tee-shirt et un masque du club SDKMR.

- Prévoir des protections (coquille, protège poitrine, mitaines, gants de frappe).

Vous aurez aussi accès aux cours dispensés sur Romorantin tous les lundis de 18h30 à 20h30.

Les entraînements sont maintenus durant les congés scolaires uniquement à Romorantin en prenant compte des règles sanitaires liées à la COVID19.

Chaque semaine, vous aurez la possibilité de suivre notre actualité sur notre page Facebook : SDKMR Self défense kravMaga La Ferté-Imbault.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par : messenger, kravmaga.romorantin@laposte.net - 06 72 35 38 77

LE BILLET DE TANTE GERTRUDE

C'est avec plein d'émotion que peu d'temps avant les élections municipales j'vous disais à la r'voiture mais pas pour sûr !

Me rev'là, à nouveau, aujourd'hui, à vous conter mes aventures Fertétoises.

Not' mairesse a été plébiscitée à nouveau par les villageois avec une partie d' son équipe. Des nouvelles têtes sont arrivées aussi ! Une équipe bien sympathique en tout cas ! Des anciens, des nouveaux, des jeunes, des aînés : une ben bonne recette pour qu' la sauce prenne et qu' not' Ferté continue son ascension afin qu' la mixture ne retombe pas tel un soufflet !

Mon grand âge m' permet d'vous dire que des périodes j' en ai traversées mais comme celle là, boudiou, mon tétio n' en n' a pas gardé souvenir !

D' mon temps, on causait de grippe, coqueluche, tuberculose, méningite et j'vous en passe. Et nous v'là avec un nouveau mot savant qu' il a fallu qu' j' me répète plus d' une fois tel un apprentissage des tables de multiplication à l' école pour pouvoir le ret' nir enfin. LE CORONAVIRUS !

A peine rentré dans le tétio, me v'là qu' on me parle de COVID 19 !

- « On a découvert une nouvelle planète » , me dis je ! Après Saturne, Jupiter, v'là la Covid 19. J' y perds mon latin, on m' parle de maladie, puis de l' univers...

« Mais non » me répond on ! « T' as ren compris ma pauvre Gertrude. La Covid 19 est un virus ! »

Un deuxième virus qu' arrive alors, comme si qu' un seul ne suffisait pas ! Tout de suite je me fais la voca du diable : « si jamais j' arrive à me préserver du premier virus, comment veux tu qu' le deuxième ait pas ma peau ! »

- « Mais non », me répète t-on ! « T' es vraiment dure de la feuille , Gertrude ! Coronavirus et

covid 19, c' est le même chose ! »

J' comprends pt' être pas grand chose mais moi tout c' que j' sais c' est qu' on va bientôt l' appeler covid 20 voire 21 à l' allure où ça va !!

J' suis ben triste car tout est ralenti à La Ferté, quelques activités qui se poursuivaient bon an mal an, s' poursuivent plus avec l' acte 2 scène 1 du confinement ! Car des scènes va y en avoir d' autres, faut pas s' bercer d' illusions ! Et pour ce qui est d' faire la fête et ben on a plus l' droit ! Va ben falloir prendre not' mal en patience ! Mais sommes nous les plus à plaindre ? J' pense ben sûr à nos coiffeuses et bars restaurants d' not' village avec qui on joue à pile ou face, autorisés un coup à ouvrir, interdits les jours d' après à le faire et qui attendent d' pouvoir gagner leur croûte !

En attendant, j' ai quand même de quoi faire chez moi car j' ai d' nouvelles venues à la maison...

J' ai acheté avec l' aide d' la mairie des poules de réforme, j' en ai 2 ! J' peux vous dire qu' elles sont fort utiles les p' tites !! elles picorent tout et m' font en plus de gros œufs !

Malgré la période biscornue dans laquelle nous sommes, j' vois qu' ça s' agite quand même à la Ferté !

J' ai vu passer devant chez moi un camion avec dans sa remorque d' énormes cailloux destinés m' a t-on dit, à not' étang communal ! Les travaux s' poursuivent afin qu' not' plan d' eau s' refasse une nouvelle jeunesse ! Et pour garder bon moral face à la météo parfois maussade et pluvieuse, on n' a plus qu' à d' se dire que tant qu' la pluie s' abat sur nos tétios, c' est autant de chance pour not' étang de s' remplir !

J' vous embrasse ben fort, mais... Covid oblige... de très loin.... !

Gertrude

État Civil

Naissances

Lucas, François, Jérôme HENNEQUIN
Né le 8 juillet 2019
à ROMORANTIN-LANTHENAY (41)
De Jérôme HENNEQUIN et Adeline SEGARD
Domiciliés 7 rue du Gué à LA FERTE-IMBAULT
(Loir-&-Cher)

Maëlle, Maïwen ETOURNEAU
Née le 9 novembre 2019
à ROMORANTIN-LANTHENAY (41)
De Julien ETOURNEAU et Mélanie MORLAT
Domiciliés 24 rue du Marais
à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Joulia, Axelle NOVARIA
Née le 10 mars 2020
à ROMORANTIN-LANTHENAY (41)
De Kévin NOVARIA et Amandine SOMMIER
Domiciliés La Souche
à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Ninon, Angèle, Léopoldine CHANDEBOIS
Née le 7 avril 2020
à ROMORANTIN-LANTHENAY (41)
De Mathieu CHANDEBOIS
et Capucine MOUSSET
Domiciliés 64 Rue de la Gare
à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Élisa, Manon, Cécile ARGOULON TESTÉ
Née le 23 août 2020 à CHATEAUROUX (36)
De Cédric ARGOULON et Gwénaëlle TESTÉ
Domiciliés 25 rue des Pellois
à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Maé, Ismaël ROLLÉ
Né le 25 juillet 2020 à PONTOISE (95)
De Ronald ROLLÉ et de Taciana LANOIX
Domiciliés Les Pellois
à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Pacs

26 Septembre 2020
Johnny DUTOUR & Laëtitia BODEVEIX
Domiciliés 29 rue du Marais à
LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mariages

19 Octobre 2019
Eric GENTILS & Aurore ROUSSEAU
Marié à LA FERTE-IMBAULT (41),
Domiciliés 8 Chemin neuf des Grèves
à SAINT-DYE-SUR-LOIRE (Loir-&-Cher)

Décès

Mme Geneviève BOURBON veuve BRUNEAU
Décédée à ROMORANTIN-LANTHENAY (41), le 17 septembre 2019 (41)
à l'âge de 89 ans. Domiciliée 9 rue du Gué à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

M. André ROHMER
Décédé à LA FERTE-IMBAULT (41), le 13 décembre 2019 (41) à l'âge de 95 ans.
Domicilié 25 rue Nationale à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Florence CHEVRIER-CARREAU épouse DUVAL
Décédée à LA FERTE-IMBAULT (41), le 25 janvier 2020 (41) à l'âge de 63 ans.
Domiciliée 32 rue de Preuillard à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

M. Laurent PETOUILLAT
Décédé à LA FERTE-IMBAULT (41), le 3 avril 2020 à l'âge de 52 ans.
Domicilié 8 rue de Preuillard à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Louise FRANÇOIS
Décédée à LA FERTE-IMBAULT (41), le 18 avril 2020 à l'âge de 88 ans.
Domiciliée 4 rue du 8 mai à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Guyta MARTEAU épouse BENNI
Décédée à ROMORANTIN-LANTHENAY (41), le 9 mai 2020 à l'âge de 72 ans.
Domiciliée 10 rue du Bourg neuf à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

M. Olivier HERMELIN
Décédé à ORLÉANS (45), le 13 mai 2020 à l'âge de 48 ans.
Domicilié 14 rue de la Gare à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Monique JUSSERAND veuve TORTERAT
Décédée à SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (95), le 26 mai 2020 à l'âge de 91 ans.
Domiciliée 18 rue des Quinze Septrees à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Ginette JAGER
Décédée à ROMORANTIN-LANTHENAY (41), le 5 juillet 2020 à l'âge de 91 ans.
Domiciliée 35 rue du 11 Novembre à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Annie BARNABÉ
Décédée à TOURS (37), le 10 juillet 2020 à l'âge de 70 ans.
Domiciliée 33 rue de Preuillard à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Ginette LECHEVALLIER
Décédée à BLOIS (41), le 24 juillet 2020 à l'âge de 72 ans.
Domiciliée 7 allée de Courgerais à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

Mme Irène DENIAU veuve PASTY
Décédée à ROMORANTIN-LANTHENAY (41), le 19 août 2020 à l'âge de 83 ans.
Domiciliée Les Chardonnières à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher).

M. René HÉMERY
Décédé à CHATRES-SUR-CHEUR (41), le 22 septembre 2020 à l'âge de 85 ans.
Domicilié 7 Place de l'Église à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher).

M. Daniel, Marcel, Paul LEGRAND
Décédé à ROMORANTIN-LANTHENAY (41), le 25 septembre 2020 à l'âge de
75 ans. Domicilié 25 Bis rue de Preuillard à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

M. Gilbert, Jean, Léon MATTEACCIOLI
Décédé à ROMORANTIN-LANTHENAY (41), le 1^{er} octobre 2020 à l'âge de
87 ans. Domicilié 17 allée de Courgerais à LA FERTE-IMBAULT (Loir-&-Cher)

QI GONG

Art énergétique de longévité, de bien-être et de vitalité

Carole Konrad Kasso

Le Qi Gong est une gymnastique douce, de santé, millénaire qui s'adapte à tous. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong apporte de nombreux bienfaits sur la respiration, la mobilité, la concentration, le stress, le sommeil, le mal de dos...

SAISON 2020-2021

du 21 septembre 2020 au 25 juin 2021

COURS HEBDOMADAIRES COLLECTIFS

• LA FERTÉ-IMBAULT •

SALLE MULTISPORT MUNICIPALE rue des Pellois (Perpendiculaire à la route nationale à hauteur de la mairie)

LUNDI : 20h00 - 21h15

• CHÂTRES-SUR-CHER •

SALLE D'ACTIVITE MUNICIPALE rue Segrétin (Rue des écoles, entrée à droite de la bibliothèque et parking place de l'église)

MARDI : 18h30 - 19h45 • MERCREDI : 9h30 - 10h45

• VIERZON •

CENTRE ASSOCIATIF PAUL LANGEVIN rue Félix Pyat (Secteur derrière le Leclerc)

MERCREDI : 19h30 - 20h45 • VENDREDI : 09h15 - 10h30

Inscriptions début septembre par mail :
carokasso@gmail.com ou par tél : **06 72 98 56 67**
et sur place dès le 21 septembre 2020

Forfait annuel*
« Votre séance hebdomadaire »
jusqu'au 23/10/2020
Forfait « 20 séances »*
jusqu'au 22/01/2021
Séance d'essai et à l'unité toute l'année

STAGES DE QI GONG

FORFAIT « 5 STAGES » * ou stage à l'unité

LES DIMANCHES MATINS de 9h00 à 12h30

à CHÂTRES-SUR-CHER, salle d'activité municipale, rue Segrétin

en 2020 les 27/09, 29/11, en 2021 les 24/01, 21/03 et 18/04

Réservations obligatoires dès septembre
par mail ou téléphone

Organisation de stage dans votre lieu, avec 5 personnes minimum.

*Adhésion obligatoire
à l'association En-Vie de Qi Gong

SÉANCES
de QI GONG
INDIVIDUELLES
à votre
domicile



Carole Konrad Kasso - Enseignante Qi Gong

19 rue Prosper Legourd - 41320 CHÂTRES-SUR-CHER

02 54 98 19 96 - 06 72 98 56 67

carokasso@gmail.com

En Vallée du Cher, entre Sologne et Berry